

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise :		2 rmc												1 2					
Adresse de l'entreprise		Centre Commercial Soarns soleil 64300 ORTHEZ												Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		4 0 8 3 6 3 8 1 0 0 0 0 3 2												Néant ☐					
														Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 4			
														Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA																	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB												AC					
	Frais de développement *	CX												CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF												AG					
	Fonds commercial (I)	AH												AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ												AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL												AM					
	Terrains	AN												AO					
	Constructions	AP												AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR												AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT												AU					
	Immobilisations en cours	AV												AW					
	Avances et acomptes	AX												AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS												CT				
		Autres participations	CU												CV				
Créances rattachées à des participations		BB												BC					
Autres titres immobilisés		BD												BE		8 502			
Prêts		BF												BG					
	Autres immobilisations financières *	BH												BI					
TOTAL (II)		BJ												8 502		BK		8 502	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL												BM					
	En cours de production de biens	BN												BO					
	En cours de production de services	BP												BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR												BS					
	Marchandises	BT												BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV												BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX												BY				
		Autres créances (3)	BZ												CA		2 540 130		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB												CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD												CE				
Disponibilités		CF												CG		345 777			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH												CI					
	TOTAL (III)	CJ												2 885 907		CK		2 885 907	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																	
	Écarts de conversion actif *	CN																	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO												2 894 409		IA		2 894 409	
Renvois : (1) Dont droit au bail :														CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :												Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ
CONFORME

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		2 rmc	Néant ☐	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 450 000...)	DA	450 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	45 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	348 339	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 615 620	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (II)	DL	2 458 959	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (III)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	356 503	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	70 067	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 880	
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	435 450		
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 894 409	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	285 910	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		2 rnc		Néant ☐	
		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
		FJ	FK	FL	
	Chiffres d'affaires nets *				
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
Autres produits (1) (11)			FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	6 514
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions		GA	
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)		GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(6 514)
options en option	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	684 864
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	167
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	685 031
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	8 499
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	8 499
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	676 532
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	670 018

(RÉFÉRENCE : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2rmc		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 311 196	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	16 995	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 328 191	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 355 406	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 355 406	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	972 786	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	27 184	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 013 223	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 397 603	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	1 615 620	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS			A2	A5
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):				Exercice N		
Cession immobilisation financière				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				1 355 406	2 311 196	
Reprise amortissements dérogatoires					16 995	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts comptables, janvier 2025 : Etat préparatoire.

Annexe**2rmc****ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

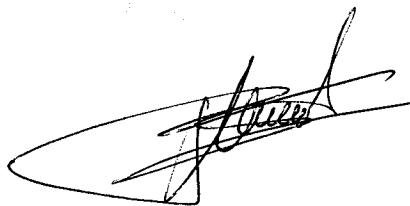
PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 2 894 409,05 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 615 620,02 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.



2rmc**SOMMAIRE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social



2rmc

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



2rmc

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Aucun évènement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

La société 2RMC, tête de groupe, a conclu une convention d'intégration fiscale avec la société Ortimblo.

Selon la convention d'intégration fiscale, les sociétés constatent la charge d'impôt comme si elles n'étaient pas intégrées.

Les économies d'impôt générées par le groupe sont conservées provisoirement par la société mère.



2rmc

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 355 406		
Autres titres immobilisés	8 349		152
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	1 363 755		152
TOTAL GENERAL	1 363 755		152

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		1 355 406		
Autres titres immobilisés			8 502	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL		1 355 406	8 502	
TOTAL GENERAL		1 355 406	8 502	

2rmc

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires	16 995		16 995	
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	16 995		16 995	
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	16 995		16 995	
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles			16 995	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

2rmc

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	59 567	59 567	
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	55 358	55 358	
Débiteurs divers	2 311 196	2 311 196	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	2 426 121	2 426 121	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	356 503	206 963	149 540	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 280	8 280		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	70 067	70 067		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	434 850	285 310	149 540	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	114 253			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	70 048			

2rmc

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

7 - AUTRES TABLEAUX**7.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN**

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	10		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers	570 720		
Charges financières			

2rmc

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 298
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 880
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	5 178

8.2 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	30 000	15,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	30 000	15,00

Commentaires:

2RMC
Société par actions simplifiée au capital de 450 000 euros
Siège social : 15 Impasse de Mombeigt, 40300 LABATUT
RCS DAX 408 363 810

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU PRÉSIDENT

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION
(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 1 615 620 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **1 615 620 euros**

Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « autres réserves » à hauteur de 184 380 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 1 800 000 euros

Distribution de dividendes à hauteur de 1 800 000 euros
Soit 60,00 euros par action

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres s'établit à 658 959 euros.

Le dividende sera mis en paiement au plus tard dans les neuf mois de la clôture du dernier exercice.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que ce dividende, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Aucun abattement sur les dividendes n'est applicable dans le cadre du PFU.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'abattement de 40 % est applicable en cas d'option au barème progressif.

Dans ce cas, il est précisé que :

-le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 800 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France percevant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts sont soumises à un prélèvement obligatoire non libératoire de 12,8%. Il est précisé que les personnes physiques appartenant à un foyer dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 euros (célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (en cas d'imposition commune) ont pu demander à la société, avant le 30 novembre de l'année précédente, à être dispensées dudit prélèvement sous leur propre responsabilité.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les distributions antérieures de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

48 800 euros, soit 1,63 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 48 798,37 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1,63 euros



Exercice clos le 31 décembre 2022 :

51 000 euros, soit 1,70 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 998,30 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1,70 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

45 000 euros, soit 1,50 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 44 998,50 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1,50 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Richard BRUNET

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Richard Brunet, the President mentioned in the text above.A small, stylized handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page.